

**RÉPONSES DE GAZIFÈRE À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
(LA RÉGIE) RELATIVE À LA
DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET D'INVESTISSEMENT VISANT LA
RECONSTRUCTION D'UN POSTE DE CONTRÔLE (« PROJET POSTE DE CONTRÔLE GATINEAU »)**

- 1. Références :**
- (i) [pièce B-0006](#), p.2
 - (ii) [pièce B-0006](#), p.3
 - (iii) [pièce B-0006](#), p.3
 - (iv) [pièce B-0006](#), p.5
 - (v) [pièce B-0006](#), p.5

Préambules :

i) Le Distributeur indique que les principaux objectifs du Projet sont notamment de :

- Remplacer l'équipement afin de répondre à la hausse de la demande en gaz naturel et réduire les interventions nécessaires;
- Maintenir et continuer d'approvisionner l'usine PF Résolu Canada Inc. et assurer l'approvisionnement d'une partie de la ville de Gatineau;

ii) Le Distributeur indique que durant les deux dernières années, il a « *observé que le système de réchauffement du gaz n'est plus en mesure de réchauffer adéquatement le gaz naturel en période de pointe. En effet, pendant les journées les plus froides de l'année, le débit de gaz naturel qui passe par le Poste dépasse la capacité de conception propre à la bouilloire* ».

iii) Alors que le projet consiste en la reconstruction « presque totale » d'un poste construit en 1995 (il y a près de 23 ans), le Distributeur repose l'analyse financière du Projet sur un horizon de 38 ans.

iv) Le Distributeur indique que « *la tuyauterie du Poste est affectée par la corrosion. La proximité du Poste aux installations de l'usine PF Résolu Canada Inc. fait en sorte que la tuyauterie est exposée à une atmosphère plus hostile, faisant ainsi accélérer la corrosion. Le nouveau poste de détente prendra en considération cet aspect dans la spécification du revêtement protecteur* ».

v) Le Distributeur indique « *les distances de sécurité prescrites par le code en vigueur (CSA C22.1-15 Code canadien de l'électricité) ne sont pas rencontrées* », que « *les régulateurs et*

canalisations situés au-dessus du sol se trouvent à proximité – à moins de quatre mètres – d’une voie ferrée, ce qui est contraire à l’article 8.4.2.4 du National Fire Protection Association (NFPA), 52 édition, 2006 » et que « certaines sections de l’équipement du Poste et de ses canalisations visées par une classification des zones dangereuses, telles que définies dans le Code canadien de l’électricité CSA C22.1-15, sont trop proches de la clôture périphérique du Poste ».

Demandes :

1.1 Veuillez chiffrer la proportion des volumes de gaz naturel destinés à l’usine PF Résolu Canada Inc. des volumes nécessaires pour assurer l’approvisionnement « d’une partie » de la ville de Gatineau. Veuillez également élaborer sur la hausse de la demande envisagée en gaz naturel pour chacun de ces groupes de clients.

Réponse 1.1 :

L’usine PF représente 4,6 % du débit annuel moyen au poste de détente en 2017. Ainsi, 95,4 % du débit annuel moyen du poste a été requis pour assurer l’approvisionnement du reste de la franchise desservie à partir de ce poste.

En ce qui concerne la croissance de la demande, Gazifère ne dispose d’aucune information lui permettant de prévoir que l’usine PF Résolu requerra davantage de volume dans le futur.

Quant à la croissance de la demande provenant du reste de la clientèle alimentée par ce poste, Gazifère prévoit qu’elle s’effectuera de façon continue et à un rythme normal. Le tableau suivant présente les volumes de l’ensemble de la franchise entre 2013 et 2020. À noter que ce ne sont pas l’ensemble de ces volumes qui passent par le poste, mais cela permet de voir que la croissance attendue reste normale pour les prochaines années d’un point de vue global.

Groupes de clients	Volumes, en 1000 m ³							
	2013 Réel	2014 Réel	2015 Réel	2016 Réel	2017 Réel	2018 Projeté	2019 Projeté	2020 Projeté
Résidentiel	67,422	69,761	68,083	65,527	67,291	67,393	68,388	69,382
Commercial	63,268	64,959	63,725	62,439	65,212	62,964	63,020	63,075
Industriel	50,862	46,810	46,113	42,138	42,000	38,513	38,513	38,513
Total	181,552	181,530	177,921	170,104	174,503	168,871	169,920	170,970

Les volumes varient entre 2013 et 2017 en raison de différents facteurs, incluant la température, ce qui n'est pas le cas pour les années 2018 à 2020 puisque les volumes mentionnés au tableau représentent les volumes prévus selon le scénario normalisé.

Il est également à noter que le développement futur prévu ayant une incidence importante sur les volumes de la franchise se trouve à Thurso, soit à l'est du poste de détente. Conséquemment, les volumes qui seront consommés dans ce nouveau secteur, si ce projet de développement se concrétise, ne passeront pas par le poste de détente. Conséquemment, Gazifère considère que la capacité mise en place pour le nouveau poste répondra aux besoins futurs de la zone Ouest du réseau de Gazifère, pour laquelle aucune hausse marquée de volumes n'est prévue (ex. ajout d'un industriel à très grand volume).

Cela étant dit, ce n'est pas le volume global passant par le poste de détente qui affecte les spécifications dudit poste mais plutôt le nombre de m³/hr. Nous vous référons à la réponse 1.2 pour plus de détails sur ce dernier élément.

1.2 Veuillez fournir les débits de gaz naturel enregistrés en journées de pointe au cours des quatre dernières années et les comparer au débit maximal selon la capacité de conception propre à la bouilloire.

Réponse 1.2 :

Durant les quatre dernières années, le débit de gaz naturel à travers le poste de détente a atteint une pointe de 30 103 m³/hr durant le mois de décembre 2015, avec une valeur de consommation annuelle moyenne pour les quatre dernières années de 6 224 m³/hr.

Année	2014	2015	2016	2017
Débit maximal (m ³ /hr)	24 912	30 103	29 514	26 676

La nouvelle bouilloire sera donc dimensionnée pour répondre à l'approvisionnement du réseau dépendant de cette station à la pointe pour un débit de 35 032 m³/hr, ce qui correspond à une marge additionnelle d'environ 15 % par rapport au débit maximal observé durant la pointe hivernale des quatre dernières années. La capacité thermique minimale de la nouvelle bouilloire sera donc de 736 406 Btu/hr.

En comparaison, la bouilloire existante comprend deux brûleurs d'une capacité thermique de 160 000 Btu/hr chacun, pour un total de 320 000 Btu/hr. Cette situation non idéale depuis plusieurs années nécessite donc un rehaussement approprié.

- 1.3 Veuillez confirmer que les travaux ont également pour objectif de reconstruire un poste de détente ayant une durée de vie au moins équivalente à la période d'amortissement du Projet, soit quelques 38 années ?

Réponse 1.3 :

En termes de durée de vie, la tuyauterie ainsi que les travaux civils requis pour le poste de détente, seront définitivement conçus pour une durée de vie de plus de 40 ans. Les régulateurs et les chaudières ont une durée de vie plus courte et devront généralement être remplacés plus tôt, soit environ aux 20 ans. Lorsque ces composantes auront atteint leurs fins de vie utile, leur remplacement se fera sans remplacement ou modification à la tuyauterie ou aux ouvrages civils et à une fraction du coût de reconstruction d'un poste de détente.

Étant donné que la majorité des coûts de reconstruction du poste de détente est attribuable à la tuyauterie et aux travaux civils, Gazifère est confiante que la durée de vie composée de ce nouvel ouvrage dépassera la période d'amortissement prévue de 38 années.

- 1.4 Veuillez élaborer sur les mesures et spécifications qui permettront de limiter la corrosion des éléments de tuyauterie du nouveau Poste.

Réponse 1.4 :

Le manuel de Construction et d'Entretien des actifs d'Enbridge, propre aux réseaux de transport et de distribution de gaz naturel, inclut une section qui porte sur la préparation de surface, la peinture et la protection des conduites et équipements afin de limiter la corrosion des éléments de tuyauterie. La spécification interne sera donc utilisée, selon les exigences du manuel, et qui s'applique aux postes de détentes.

Gazifère tient à souligner que le poste actuel est composé de tuyauterie ne rencontrant pas les spécifications qui sont désormais requises par le manuel d'Enbridge.

- 1.5 Veuillez confirmer que le poste actuel ne respecte pas les codes ou normes de sécurité présentées en référence v) et indiquer les raisons pour lesquelles les démarches pour reconstruire le poste de détente n'ont pas été entreprises plus tôt.

Réponse 1.5 :

Gazifère confirme que le poste actuel ne respecte pas les codes ou normes de sécurité présentées en référence v).

Quant aux démarches de Gazifère visant à corriger cette situation, ces dernières ont été entreprises aussitôt que les non-conformités ont été connues. Suite à ce constat, des études ont été lancées à l'interne pour évaluer les différentes options qui s'offraient à Gazifère et identifier la solution permettant de répondre aux différentes problématiques, soit le non-respect de certains codes ou normes et le manque de puissance de la bouilloire. Une fois que ces études ainsi que toute la préparation requise pour réaliser ce projet, tel que la réalisation de plans et devis et autres analyses et études jugées nécessaires, ont été complétées, Gazifère a été en mesure de soumettre la présente demande à la Régie de l'énergie.